



CHANCELLERIE D'ÉTAT

BUREAU DE LA

COMMUNICATION

Informations et conseils pratiques sur l'énergie envoyés aux établissements médico-sociaux du canton de Neuchâtel

Le Département de la gestion du territoire communique :

La consommation d'énergie continue d'augmenter en Suisse, ce qui incite entre autres les entreprises électriques à planifier la construction de nouvelles centrales. Une autre voie consiste plutôt à viser une réduction de la consommation, en premier lieu par une meilleure efficacité des processus. C'est l'objectif du programme E2MS, abréviation de "Energie dans les établissements médico-sociaux", un projet du Service cantonal de l'énergie de Genève, repris et adapté pour l'ensemble des cantons romands sous l'égide de la Conférence romande des délégués à l'énergie (CRDE).

Il y a trois raisons pour s'intéresser particulièrement aux établissements médicaux-sociaux (EMS). Tout d'abord le confort: nos aînés ont en effet besoin d'un confort différent, plus affiné car ils sont plus sensibles aux différences de température, aux courants d'air et à la déshydratation. Deuxièmement l'image: l'EMS est une vitrine de la société publique ; c'est un contexte sensible, vite pointé du doigt. Enfin le modèle: un EMS est à mi-chemin entre une clinique et un hôtel (avec un taux d'occupation proche de 100%!) ; son existence et son exploitation sont rendues possibles grâce au soutien des collectivités publiques.

Quelque 60 établissements approchés dans le canton de Neuchâtel

Dans le canton de Neuchâtel, les 58 homes et homes médicalisés ont été approchés par le Service cantonal de l'énergie. Ce dernier leur envoie depuis le mois de mai et toutes les trois semaines une fiche donnant des informations et des conseils pratiques sur toute une série de thèmes touchant le confort et l'énergie, tel que la canicule, le chauffage, la cuisine, la buanderie, la ventilation, les ascenseurs, etc.

La mise en application des conseils donnés dans ces fiches permettrait aux exploitants des homes de faire de substantielles économies sans toucher au confort, voire en l'améliorant. Par exemple sur l'ensemble des quelques 50 EMS genevois, le potentiel d'économies sur les frais d'énergie a été évalué à près d'1 million de francs par année.

Pour de plus amples renseignements:

Jean-Luc Juvet, chef du Service de l'énergie, tél. 032 889 67 20.

Neuchâtel, le 12 juillet 2007